Stationnement résidentiel : votre macaron évolue

Pour empêcher les fraudes, un nouveau macaron infalsifiable remplace peu à peu l'ancien. Pensez à récupérer le vôtre à la police municipale avant le 31 décembre 2022.

Pièces justificatives à fournir

- Carte d'identité ou passeport au nom du demandeur
- Certificat d'immatriculation au nom du demandeur et à la même adresse ou certificat provisoire d'immatriculation
- Taxe d'habitation ou avis d'imposition de l'année écoulée
- Pour les nouveaux résidents :
  - Facture d'électricité ou de gaz
  - Quittance de loyer de moins de 3 mois
  - Contrat de location ou acte de vente du logement

Un document traçable et infalsifiable

- Un macaron conçu avec des matériaux et des visuels impossibles à reproduire
- Chaque macaron est référencé pour repérer et verbaliser toute tentative de fraude
- Une initiative salutaire face à la multiplication des cas de fraudes et d'abus

Est-il possible d'obtenir plus de deux macarons par foyer ?

La Ville autorise des **exceptions**, sur demande des habitants, **dans trois cas bien définis** :

- Pour les enfants résidant au domicile parental, jeunes adultes et titulaires d'un permis de conduire
- Pour les prestataires de travaux chez un résident, mais pour une durée maximale de 8 jours
- Pour les aidants, titulaires d'une carte solidarité délivrée par la Ville, qui se rendent au domicile des malades, des personnes âgées ou en situation de handicap

Lieux

Police municipale

74, avenue de la République
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 56 46 06 06
Courriel
Horaires :
Lundi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Mardi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Mercredi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Jeudi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Vendredi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Samedi 09:00-12:00
Fermé

Police municipale annexe du quartier sud

82, avenue Paul Vaillant Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 56 46 06 06
Courriel
Horaires :
Lundi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Mardi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Mercredi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Jeudi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Vendredi 09:00-12:30, 13:30-18:00
Fermé

Publié le 29 novembre 2022

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.